

E¹⁸

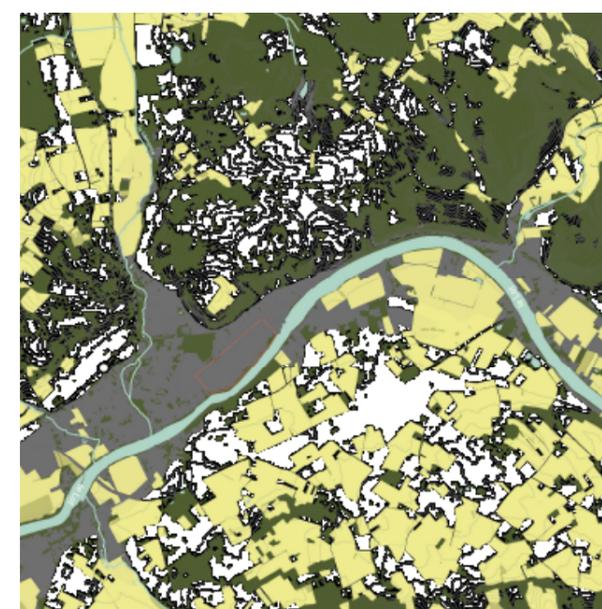
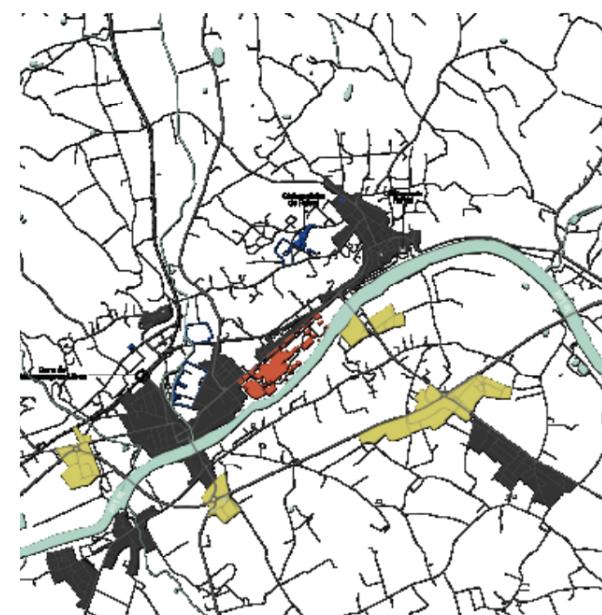
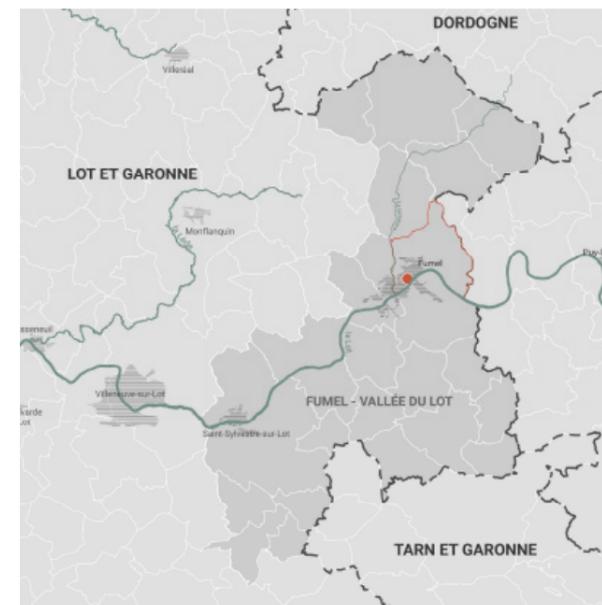
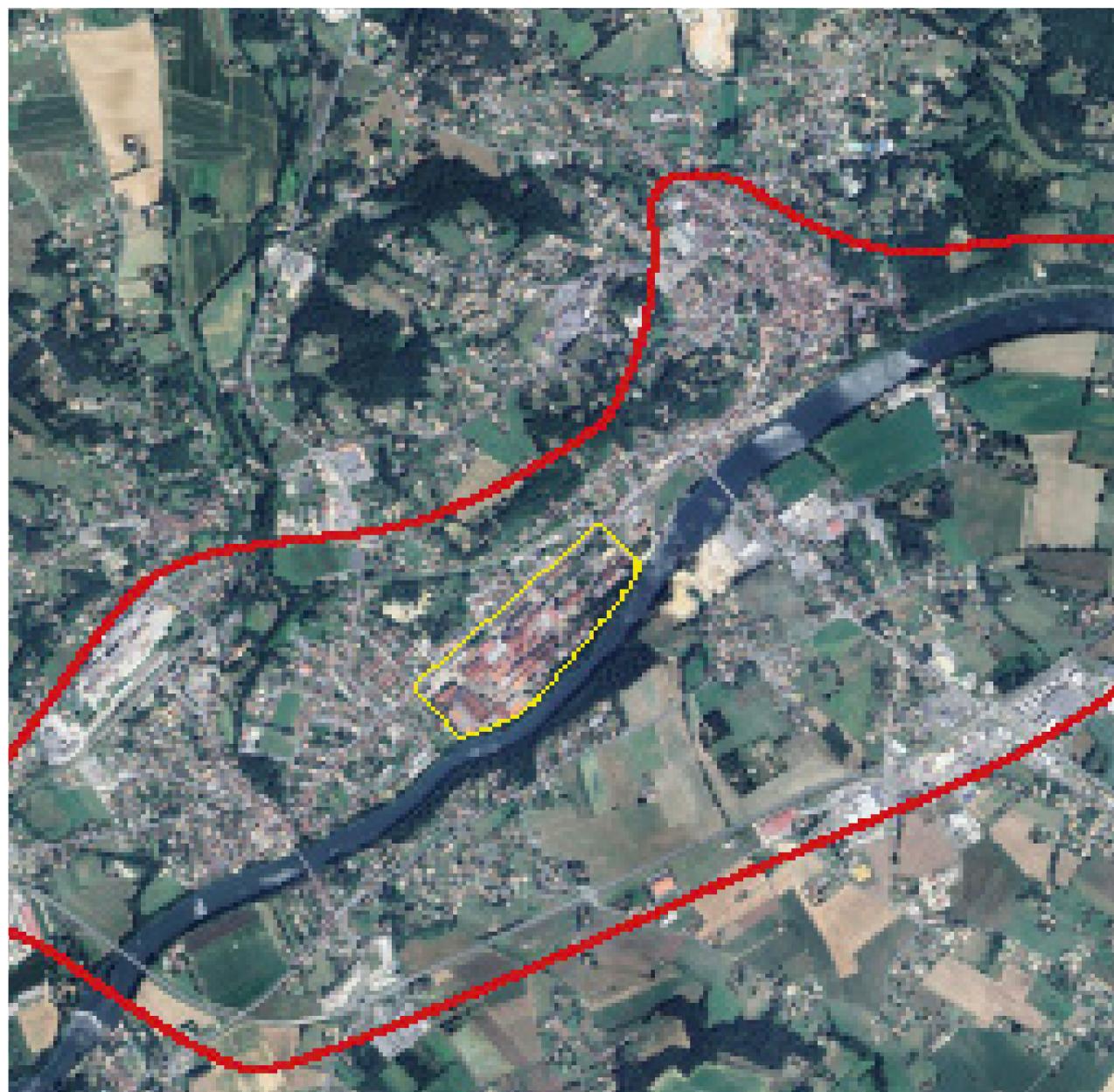
FUMEL (FR)

Du démantèlement industriel à la redirection écologique territoriale

échelle
XL/L

Composition d'équipe : architecte obligatoire
Localisation : Fumel, Lot-et-Garonne (47)
Population : Fumel: 5 154 habitants
Monsempron-Libos : 2120 habitants
Site de réflexion : 770 hectares
Site de projet : 20 hectares
Site proposé par : Architecte et paysagiste-conseil de l'État
Acteurs impliqués : Communauté de Communes,

Commune de Fumel, Commune de Monsempron-Libos, DDT47, UDAP du Lot-et-Garonne, Région Nouvelle Aquitaine, Banque des territoires
Propriétaire(s) du site : Communauté de Communes de Fumel-Vallée-du-Lot
Suites données au concours : Maitrise d'œuvre urbaine, maîtrise d'œuvre architecturale



SITE / CONTEXTE

Haut lieu de la production sidérurgique française, cet immense site industriel installé depuis 1847 connaît son apogée dans les années 1970 alors qu'il accueille au quotidien plus de 3000 employés. Les décennies suivantes marquent le début des difficultés pour l'usine, avec des restructurations et des vagues de licenciements avant de s'éteindre définitivement en 2018.

L'ancienne usine a marqué l'histoire de Fumel dans tous ces aspects. Ses fonderies ont animé le territoire, modifié le paysage, rassemblé des communautés de travailleurs et généré une économie locale.

Ce site d'exploitation de 20ha occupe une position stratégique au bord du Lot, à mi-chemin entre les centres historiques des villes de Monsempron-Libos et de Fumel, en ligne de mire d'une perspective majeure depuis les terrasses du château.

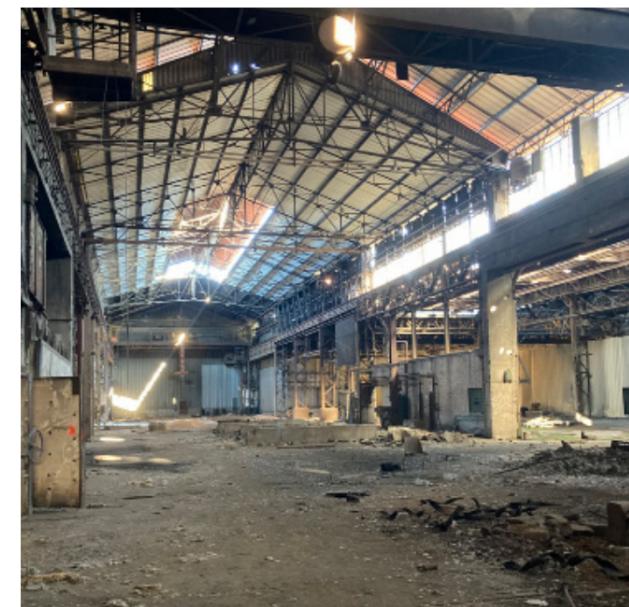
Propriétaire depuis 2008, la communauté de communes veut aujourd'hui transformer ce site et rendre le territoire plus attractif. Plusieurs projets ont été envisagés pour redonner vie à cet espace stratégique sur les plans économique, social et environnemental: un parc photovoltaïque, une cuisine centrale, un centre médico-social, une école des arts, un projet touristique autour de la valorisation du patrimoine et un parc paysager sont à intégrer dans une démarche et un projet global.

De façon transversale, la question du temps de l'aménagement et le cadre de réalisme économique dans lequel celui-ci pourrait se déployer sont des sujets cruciaux, qui doivent servir de point d'entrée pour la concrétisation du projet de reconversion.

L'ancienne usine de Fumel est un symbole des défis et des opportunités associés à la transformation industrielle en France, illustrant la nécessité de s'adapter aux changements économiques mondiaux tout en préservant le tissu social et économique local.



Comment faire de ce site un modèle de développement économique, social et environnemental exemplaire et soutenable à l'échelle du territoire?

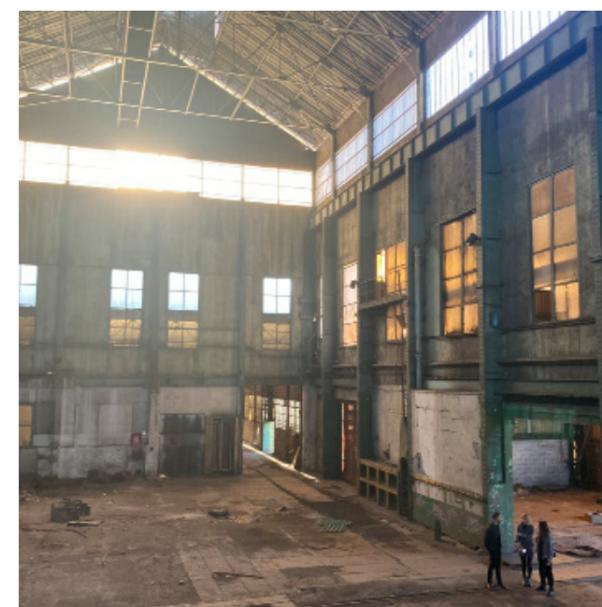


QUESTIONS AUX CONCURRENTS

Les enjeux du site invitent à réactiver le patrimoine existant grâce à une programmation mixte et innovante dans une économie globale qui porte un projet collectif de long terme.

Comment faire face à une situation urbaine de déprise critique? Comment redonner de l'attractivité au territoire en s'appuyant sur ses spécificités? Comment investir un site pollué en ménageant des mutations d'avenir? Comment transformer les communs négatifs en dynamique positive? Comment faire d'une ferme solaire un projet exemplaire générateur d'urbanité? Comment préserver la mémoire du site en s'inscrivant dans une nouvelle histoire? Comment reconnecter le site à son environnement et à ses éléments?

L'occupation de ce territoire passe par plusieurs phases articulant court, moyen et long terme. Sa cohérence est conditionnée par un processus évolutif et adaptable à l'écoute des nouveaux entrants. Des outils innovants doivent être proposés pour mettre en place des modèles ambitieux en accord avec les ressources du territoire.



Comment activer le patrimoine industriel grâce à une programmation mixte et innovante qui met en valeur les ressources existantes?